

# **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LABORATOIRE DU 25 AVRIL 2023**

**Début de séance 10h00.**

**Présents votants (15) :** Nicolas Marchand, Alice Caplier, Bertrand Rivet, Federica Garin, Laurent Girin, Isabelle Sivignon, Thi Thuy Hien Tran, Yannis Le Guennec, Olivier Perrotin, Cyrille Siclet, Virginie Faure, Silvain Gerber, Louise Da Costa Ramos, Léa Haefflinger, Bob Aubouin.

**Excusés (6) :** Julien Frère, Alain Kibangou, Nicolas Tremblay, Gabriel Vasile, Emmanuelle Kristensen

**Invités permanents :** Akila Mokhtari, Gabriel Buche

**Invités :** Christophe Berenguer, Christian Bulfone, Ronald Phlypo

## **Ordre du jour**

1. Approbation du compte rendu du CDL du 24/02/2023
2. Présentation Christophe Berenguer DUA
3. Point RH: arrivées et départs
4. Point WIFI (invité Christian Bulfone)
5. Point charte égalité (invité Ronald Phlypo)
6. Journée laboratoire
7. Méthode de calcul budget animation scientifique GIPSA 2024
8. Subvention Rencontres des Jeunes Chercheurs en Parole
9. Questions diverses

**Secrétaires de séance :** Cyrille SICLET et Yannis LE GUENNEC

### **1. Approbation du CR du CDL du 24/02/2023**

Le compte rendu du CDL du 24/02/2023 est approuvé, en séance, à l'unanimité des présents (3 abstentions pour les membres non-présents au CDL du 24/02/203).

### **2. Présentation Christophe Berenguer DUA**

Préambule : la Directeur informe le CDL que Christophe Berenguer est proposé pour remplacer Alice Caplier en tant que Directeur d'unité adjoint (DUA). Cette proposition est sujette à la validation par le CDL, puis à la validation par les instances du CNRS.

Christophe Berenguer présente son parcours, ses activités de recherche dans les domaines de la fiabilité, la maintenance et la surveillance des systèmes, ainsi que les responsabilités qu'il a exercées.

Suite à cette présentation, une discussion s'engage entre les membres du CDL et Christophe Berenguer. Il est demandé à Christophe Berenguer s'il se sent à l'aise avec les problématiques humaines qu'il rencontrera à ce poste de DUA. Christophe Berenguer souligne que les rapports humains sont au cœur de son métier d'enseignant chercheur, et qu'il y accorde une grande importance. Il est demandé à Christophe Berenguer s'il restera au bureau du Pôle Automatique et Diagnostic (PAD) du GIPSA-lab. Christophe Berenger répond qu'il a prévu de se retirer du

bureau du PAD s'il est nommé DUA. Il est demandé à Christophe Berenguer quels seront ses thèmes privilégiés d'investissement en tant que DUA. Christophe Berenguer évoque 2 thèmes principaux : le premier concerne l'impact de nos recherches sur la société et le climat, le second le lien formation/recherche qu'il entend renforcer. Dans la perspective de la fin de mandat de la Direction actuelle du GIPSA-lab (fin 2026), il est demandé à Christophe Berenguer s'il envisage déjà quelque chose pour la suite. Christophe Berenguer répond qu'il n'envisage pas de se présenter pour devenir DU.

**Soumis au vote:** approbation de la candidature de Christophe Berenguer à la fonction de DUA du GIPSA-lab (vote à bulletin secret) .

**Résultat du vote:** la candidature de Christophe Berenguer à la fonction de DUA du GIPSA-lab est approuvée à l'unanimité des membres votants du CDL.

### 3. Point RH: arrivées et départs.

#### Arrivées

- Maya Nigro, gestionnaire, service financier, 1/01/2023
- Carole Meyrand, gestionnaire, service financier, 1/02/2023
- Mattéo Tacchi, chercheur CNRS, MODUS, 1/02/2023
- Sandrine Nadau, responsable, service financier, 1/06/2023

La Direction indique que Sandrine Nadau sera la nouvelle responsable financière du laboratoire à compter du 01/06/2023. Akila Mokhtari assurera un biseau pendant 6 mois. Elle gardera ses fonctions de directrice administrative et financière pour encadrer le service financier, le service RH, la documentation, la logistique (hors travaux) et la mission communication au Gipsa-lab. La Direction indique sa satisfaction d'avoir été écoutée par le CNRS pour la création de ce nouveau poste suite aux alertes de surcharge administrative remontées aux instances du CNRS.

#### Départs

- Nicolas Keriven, chercheur CNRS, GAIA, 1/01/2023 (mutation)
- Nadine Bioud, gestionnaire, service financier, 15/01/2023 (décès)
- Fanny Soler, gestionnaire, service financier, 20/03/2023 (disponibilité)
- Jean-Luc Schwartz, chercheur CNRS, PCMD, 31/03/2023 (retraite puis éméritat)
- Pierre Comon, GAIA, chercheur CNRS, 30/06/2023 (retraite puis éméritat)
- Anne Guerin Dugue, enseignante-chercheuse UGA, VIBS, 31/08/2023, (retraite puis éméritat)
- Michel Desvignes, enseignant-chercheur G-INP, GAIA, 30/09/2023 (retraite puis éméritat)

La Direction indique que le poste de remplacement de professeur de Michel Desvignes, a été affecté à GIPSA pour une ouverture sur concours 2023. Il sera difficile d'avoir un poste pour le remplacement du poste de professeur d'Anne Guérin-Dugue.

Concernant le concours CNRS : 2 CR ont demandé GIPSA-lab pour affectation.

S'ensuit une discussion. Un membre du CDL demande s'il serait possible qu'un mail soit envoyé au laboratoire lorsqu'une personne arrive, avec une photo de la personne nouvellement arrivée pour pouvoir plus facilement l'identifier et communiquer. La Direction répond que ces informations sont mises à jour sur le nouveau site web du laboratoire et qu'à terme, la création d'un flux permettra d'alimenter une Newsletter qui sera envoyée automatiquement aux personnels du

laboratoire. Le but est de pouvoir diffuser automatiquement ces informations, sans surcharger les personnels.

#### 4. Point WiFi

Intervention : Cyrille Siclet et Christian Bulfone pour le groupe de travail WiFi.

Cyrille Siclet rappelle que le groupe de travail WiFi a été constitué afin de discuter des besoins d'amélioration de la couverture WiFi dans le bâtiment Ampère du GIPSA-lab. Un sondage avait fait ressortir le besoin d'étendre la couverture wi-fi du laboratoire. L'année passée, un stagiaire a été recruté et encadré par le service informatique pour faire une cartographie de la couverture WiFi dans le bâtiment. Il ressort de cette étude que la couverture WiFi dans le bâtiment est relativement bonne aux extrémités du bâtiment mais plus faible au milieu du bâtiment, pour les 3 étages.

Une discussion s'engage sur les suites à donner à cette étude pour améliorer la connectivité WiFi et prendre en compte les personnes qui se déclarent sensibles aux ondes WiFi et les plateformes qui pourraient être parasitées par le signal WiFi. Une intervention souligne que les besoins de WiFi sont ressortis de façon encore plus remarquable pendant la crise informatique. Concernant les plateformes, le directeur rappelle que des questions s'étaient posées pour la plateforme Persée. En l'absence des responsables des plateformes et du pôle technique, personne n'a les éléments techniques pour répondre sur les besoins de cette plateforme, mais on rappelle que la plateforme Persée fonctionne maintenant en zone couverte par le WiFi, du fait de sa proximité avec la salle B153, et que l'extension éventuelle de la zone WiFi ne changerait donc rien pour cette plateforme. Pour améliorer la connectivité WiFi, Christian Bulfone indique qu'il faudra probablement augmenter le nombre de bornes WiFi. L'ajout de simples répéteurs WiFi ne suffira pas, puisqu'il a été constaté une saturation du réseau WiFi quand le laboratoire a été confronté aux problèmes de réseau câblé pendant la crise informatique. Le coût d'une borne WiFi est significatif (300€) et le coût de câblage sera aussi important. La conclusion des discussions est que Christian Bulfone se charge de contacter des entreprises spécialisées, pour obtenir des devis pour l'amélioration de la couverture WiFi dans le bâtiment avec pour cahier des charges d'optimiser la connectivité dans le bâtiment et de prévoir une zone à faible émission WiFi (dans la mesure du possible et avec des solutions ayant un coût d'aménagement raisonnable) pour les personnes se déclarant sensibles aux ondes WiFi.

Durant cette discussion, il est aussi mentionné, qu'au-delà des problèmes de connectivité, il est nécessaire de considérer d'autres chantiers importants pour la qualité de l'environnement de travail, comme les aménagements possibles pour réduire la température dans les bureaux pendant la période chaude.

#### 5. Charte Égalité

Intervention : Ronald Phlypo pour le groupe de travail Égalité.

Ronald Phlypo rappelle les objectifs du groupe de travail Égalité. Il s'agit de lutter contre toute forme de discrimination et éveiller les consciences. 2 axes ont été définis :

- 1/ La prévention avec, en particulier, l'élaboration d'une Charte Égalité.
- 2/ Guider les personnes : répondre aux questions et orienter les personnes pour faire un signalement.

La Charte est présentée dans les grandes lignes, elle est basée sur celle de l'Institut de Recherche en Informatique Fondamentale (IRIF).

Une discussion s'engage avec les membres du CDL. Il est demandé pourquoi ce modèle de Charte a été choisi plutôt qu'un autre. Le groupe de travail Égalité a considéré que ce modèle de Charte abordait les points essentiels des problèmes de discrimination au travail et qu'elle fournissait des exemples très pertinents. Il est également demandé pourquoi il n'est pas envisagé d'utiliser la Charte UGA élaborée récemment. À la lecture de la Charte UGA, il apparaît qu'elle se concentre sur les problèmes de sexisme, mais pas sur la discrimination au sens large. Il ressort de ces discussions que l'adoption de la Charte UGA pourrait être envisagée à condition qu'elle inclue les problèmes de discriminations au sens large. Il est envisagé de faire remonter à l'UGA l'intérêt de les faire apparaître dans la Charte UGA. En attendant ces modifications, il est proposé d'adopter la Charte Égalité "modèle IRIF".

**Soumis au vote:** adoption de la Charte Égalité "modèle IRIF" pour être mise en annexe du règlement intérieur du laboratoire .

**Résultat du vote:** 14 oui et 1 blanc.

## 6. Journée du laboratoire

La Journée du laboratoire se tiendra le 07 juillet 2023 au Domaine de Valsoyo dans la Drôme.

Le programme précis reste à définir mais la journée comprendra :

- un programme scientifique le matin et une session poster en début d'après-midi
- des activités libres de 15h à 17h30.

Les doctorants 2A seront sollicités pour présenter des posters. Les directeurs/encadrants de thèse sont sollicités pour veiller à ce que les doctorants puissent participer à cette journée d'échange.

Concernant l'organisation du transport, un départ en bus aura lieu à 7h30.

## 7. Méthode de calcul budget animation scientifique GIPSA 2024

Intervention : Akila Mokhtari

Les règles actuelles du budget animation scientifique sont rappelées. Elles définissent :

- une « dotation animation Pôle » ventilée au NE (C=1, EC=1, IR au %, émérite=1, délégation/CRCT entrantes =1) + dotation séminaires 4k€
- une « dotation animation équipe » ventilée au NE + 1500€ par nouvel arrivant
- une « dotation publication » à l'équipe attribuée sur la base du nombre de publications référencées dans HAL par équipe : 190 € par publi. internationale (article de revue + conférences comme des revues) et 190 € par publication SHS dont éditeur francophone (article de revue)
- une dotation dépendant du nombre de thèses 3A (600 €/thèse 3A), nombre d'HDR (600 €/HDR)

En pratique, à partir de la dotation CNRS (140 620€), les « dotations fixes » (nb de thèses 3A etc..) sont calculées puis le reliquat est ventilé au NE pour les dotations « animation pôle » et « animation équipe » et au nombre de publications pour la « dotation publication ».

Une discussion s'engage autour du poids de la « dotation publication » (49 020 € soit 35% du budget d'animation). Pour l'équipe SYLDO du laboratoire travaillant dans les SHS et pour certains collègues du laboratoire membres du CDL, le poids de la « dotation publication » est trop important. Plusieurs interventions ont apporté des points de vue différents et des argumentaires pour ou contre la "dotation publication", qui reflètent aussi des besoins et habitudes différents selon les communautés. Il est souligné que cette dotation est cruciale pour SYLDO compte tenu de la difficulté à obtenir des financements externes (mais il est par ailleurs rappelé que deux éléments spécifiques aux SHS existent dans le budget : un montant pour les stages SHS et un montant pour les missions de terrain). Il est également abordé le point de la prise en compte des IE dans le NE pour les calculs des dotations d'animation Pôle et Équipe. La Direction rappelle que le CNRS impose de ne pas prendre en compte les IE dans le NE de toutes les équipes, puisque ces personnels, d'après le CNRS, sont plutôt rattachés à des plateformes ou à des axes transverses. Il a été rappelé que la dotation publication est une reconnaissance d'un bon niveau d'implication en recherche (quoique les publications n'en sont pas le seul indicateur ; la question est posée d'inclure aussi d'autres produits de la recherche, par exemple le code, mais la difficulté est qu'on n'a pas un critère aussi simple que « publié dans des journaux internationaux » pour savoir quel code comptabiliser). Pour certains, la dotation publication est une aide pour les frais de publication (par ailleurs la pratique de publier dans des revues payantes est questionnée). La Direction insiste aussi sur la nécessité de conserver un levier financier d'incitation à la publication pour garantir la mise à jour des publications dans HAL, ce qui est fondamental pour préparer dans de bonnes conditions les évaluations HCERES ; l'importance de cette incitation à la mise à jour dans HAL a été aussi remontée par plusieurs chefs d'équipe via leur responsable de pôle. Par ailleurs, il y a eu des interventions contre l'incitation à la publication, dans un soucis de ne pas inciter à morceler les résultats en de trop nombreuses publications peu significatives (mais d'autre côté le poids de cette incitation n'est pas comparable au "publish or perish" qui induit certaines dérives à l'international)

Des discussions ont aussi eu lieu sur le fait de compter les publications sans considérer le nombre d'auteurs ni leur position, et sur la difficulté de comparer des disciplines différentes avec des habitudes de publication différentes, mais l'idée est de garder un indicateur suffisamment simple pour être facile à expliquer et facile à calculer automatiquement depuis HAL.

Ce qui ressort des discussions est la proposition de changer le mode de calcul : au lieu de sommer une quantité fixe (aujourd'hui 190 euros) pour chaque publication éligible et puis de distribuer au prorata des NE le restant, on souhaite définir en amont quel pourcentage de dotation sera distribué selon les publications et quel pourcentage sera distribué selon les NE, les pourcentages restant à définir au prochain CDL. Un consensus se dégage sur la réalisation de simulations à partir du document financier de répartition du budget en appliquant la répartition suivante (après avoir retiré les dotation fixes): X% du budget réservé à la dotation pôle répartie au NE, Y% du budget réservé à la dotation animation équipe répartie au NE, Z% du budget réservé à la dotation publication répartie aux nombre de publications. . Cela permettrait de définir explicitement le poids de la « dotations publication » et de le moduler à souhait par rapport à la « dotation au NE » ; cela permettrait aussi de moduler le poids de la « dotation animation pôle » par rapport à la « dotation animation équipe ». Il apparaît que cette nouvelle pondération doit être discutée au sein des pôles/équipes avant le CDL de juillet 2023 pour pouvoir acter cette nouvelle méthode de calcul. Par ailleurs, il est envisageable de prévoir un coefficient multiplicateur pour

améliorer la dotation pour les équipes traversant des difficultés financières, sachant que la situation financière globale du laboratoire est satisfaisante.

**8. Subvention Rencontres des Jeunes Chercheurs en Parole**

Le versement d'une subvention de 500 € pour l'organisation des Rencontres des Jeunes Chercheurs en Parole (RJCP) est approuvé à l'unanimité.

**9. Questions diverses**

EDR, logiciel F-secure – ce point reporté au prochain CDL, la séance est levée à 12h30.